Si vous avez des difficultés pour visualiser ce message, consultez la copie web

N° 675 | 5 septembre 2025

La lettre Pro

S'inscrire à la newsletter

ZOOM

« La téléconsultation assistée rend service aux patients et peut faire gagner du temps aux médecins »

Fin août, la CPTS Centre littoral a publié un protocole de téléconsultation assistée par infirmier libéral. Son objectif est d'améliorer l'accès aux soins des patients en situation d'isolement ou de vulnérabilité sur son territoire. Awatef Argoubi, infirmière libérale à Cayenne et vice-présidente de la CPTS, l'a déjà expérimentée.

La scène se passe à Cayenne. Une dame âgée qui n'est pas en mesure de se déplacer fait une réaction à son traitement. Installée chez sa fille, elle souhaite voir son médecin traitant. Une téléconsultation est organisée. Awatef Argoubi, infirmière libérale à Cayenne et vice-présidente de la CPTS Centre littoral, se présente chez elle pour organiser une téléconsultation assistée. « Le médecin a pu constater le problème et m'envoyer une ordonnance, témoigne-t-elle. La téléconsultation assistée par un infirmier n'empêche pas les consultations habituelles mais sur des personnes âgées, difficiles à mobiliser, ça simplifie les choses. Et en étant présente, on va directement au problème et ensuite je peux expliciter ce qu'a dit le médecin au patient. Ça rend service aux patients et peut faire gagner du temps aux médecins. »

Fin août, la CPTS a mis en ligne un protocole de téléconsultation assistée par infirmier libéral. Le but est « d'améliorer l'accès aux soins des patients en situation d'isolement ou de vulnérabilité sur le territoire » sur son territoire, c'est-à-dire la communauté d'agglomération du Centre littoral et de la communauté de communes des Savanes.

Un patient peut être inclus dans le protocole s'il remplit les conditions suivantes :

- A été vu en amont par son médecin traitant, qui valide son inscription dans le protocole ;
- A donné son consentement oral, tracé dans un registre ou fichier interne ;
- Est suivi par un médecin traitant exerçant sur le territoire de la CPTS.

« Le médecin traitant reste le décisionnaire de l'inclusion d'un patient dans le protocole, et détermine si le patient relève ou non des critères d'inclusion », précise la CPTS.
Le texte précise que « l'infirmier est présent physiquement avec le patient pour :

- L'installation technique (connexion, caméra, micro) ;
- L'accompagnement à la compréhension des échanges médicaux ;
- La réalisation de gestes techniques si nécessaire (prise de constantes, etc.). »

Pour réaliser la téléconsultation, les professionnels ont le choix de l'outil :

- Comudoc, la plateforme financée par l'Agence régionale de santé et sur laquelle les services de dermatologie, d'urologie et d'infectiologie du CHU proposent des téléconsultations ;
- Pandalab, proposé par la CPTS ;
- Une autre plateforme sécurisée utilisée par les professionnels de santé.

Pendant les grandes vacances, Awatef Argoubi s'est ainsi retrouvée à organiser une téléconsultation sur la plateforme dédiée d'un service de médecine nucléaire de l'AP-HP. « J'avais un patient suivi à Paris en médecine nucléaire. Il parle et écrit le français mais n'est pas à l'aise avec les nouvelles technologies. Je suis allé le voir en amont de la téléconsultation. J'avais fait son bilan biologique. J'avais récupéré les résultats. Comme il n'arrivait pas à se connecter depuis son ordinateur, on a fait ça depuis mon téléphone portable et j'ai pu transmettre les résultats biologiques sur la plateforme pour que le médecin puisse les consulter en direct. J'ai pu noter ce que le médecin avait recommandé et ses préconisations. Parce que souvent les patients entendent mais ne comprennent pas tout. Quand le médecin a raccroché, on a refait le point avec le patient sur son traitement. S'il y avait eu besoin d'une prescription pour un examen supplémentaire, le médecin aurait pu l'envoyer directement. »

Son constat, c'est que la téléconsultation assistée « permet de transmettre des informations pertinentes, de tenir mon rôle propre d'infirmière, d'apporter mon regard de professionnelle et de pouvoir apporter au médecin des informations que le patient ne pense pas à donner. » En outre « un tel patient, jusqu'à présent, la Sécurité sociale l'envoyait dans l'Hexagone pour voir un spécialiste. Il partait pour sa visite de contrôle tous les six mois. Là, il est parti uniquement pour l'hospitalisation pour recevoir son traitement et la Sécu a économisé une évacuation sanitaire. »

Le but du protocole est toutefois de développer les téléconsultations assistées entre professionnels de santé du territoire. « Il y a déjà les cabines de téléconsultation dans les pharmacies, poursuit Awatef Argoubi. Elles sont utiles pour des consultations ponctuelles. Mais en période d'épidémie de dengue, une fièvre n'aura pas le même sens si la téléconsultation est réalisée avec un médecin du territoire ou avec un médecin du XIe arrondissement de Paris. Elle peut aussi rendre service aux patients des communes où il n'y a pas de médecin libéral mais des infirmières. J'en ai déjà discuté, par exemple, avec les infirmières de Sinnamary. » Les principales contraintes, selon elle, viennent de la nécessité pour l'infirmier d'arriver avant la téléconsultation pour vérifier que la connexion fonctionne, et pour le médecin d'être disponible à l'heure convenue.

Enfin, la téléconsultation assistée, en passant par des plateformes dédiées, permet à l'infirmier de facturer ses actes et garantit la sécurité des données, à la différence des messageries instantanées grand public, encore très largement utilisées. Selon l'infirmière libérale, « l'usage des téléconsultations assistées n'est pas encore très développé, mais l'objectif du protocole est de favoriser les usages ».

EN BREF

♦ Romain Blaizot nommé PU-PH

Romain Blaizot, dermatologue au CHU – site de Cayenne, a été nommé professeur des universités – praticien hospitalier (PU-PH), le 1er septembre. Il avait soutenu avec succès sa thèse de doctorat d'université, dans la spécialité biologie – médecine – santé, en juillet 2024, sur la « leishmaniose cutanée en Afrique sub-saharienne : optimisation de la prise en charge par une collaboration internationale ».

♦ Une nouvelle table de radiologie à Saint-Laurent

Le CHU – site de Saint-Laurent-du-Maroni s'est équipée d'une nouvelle table de radiologie télécommandée. Une dizaine de manipulateurs radio de l'établissement est en cours de formation. « Nous intégrons de l'intelligence dans nos systèmes : algorithmes de deep learning, réduction de bruit, autopositionnement », détaille Nour El Ouaghmari, ingénieure d'application clinique chez DMS Imaging, dans ce reportage de Guyane la 1ère.

Pour Kevin Haricat, manipulateur radio cité par le média public, « la salle est plus fluide, les images sont de meilleure qualité et la dose pour le patient est réduite. Après dix ans avec l'ancienne table, c'est un vrai confort de travail. »

♦ Septembre en or lancé à Saint-Laurent-du-Maroni

Chaque année à la rentrée, Septembre en or cherche à sensibiliser le grand public et les professionnels aux cancers pédiatriques. Lundi, la manifestation a été lancée dans le service de pédiatrie du CHU -site de Saint-Laurent-du-Maroni. L'association Awono la'a yana a remis de nombreux cadeaux aux professionnels de santé du service : des tablettes, des coffrets de massage, des jeux, des livres… Ils aideront les jeunes patients à se distraire pendant leurs traitements. « C'est un vent d'air frais dans notre quotidien de soignants. On se sent compris et soutenus, et pour les enfants, l'animation devient une véritable aide thérapeutique pendant des soins parfois douloureux », témoigne Amour Panelle, cadre de santé du service, au micro de Guyane la 1ère.

Chaque année, entre 8 et 20 cas de cancer sont diagnostiqués chez des enfants de moins de 15 ans, en Guyane, est-il rappelé dans cet article de la Lettre Recherche du CHU de Guyane. Les cancers les plus fréquents chez les enfants sont :

- Les leucémies (25,6 % des cancers pédiatriques) ;
- Les tumeurs du système nerveux central (23,2 %) ;
- Les sarcomes (moins de 10 % comme tous les autres cancers).

Parmi les 164 cas de cancer recensés entre 2003 et 2017 chez des enfants vivant en Guyane, 92 étaient des garçons et 72 des filles. Chez les garçons, le diagnostic intervenait généralement entre 0 et 5 ans ; chez les filles, entre 0 et 5 ans puis à nouveau entre 10 et 14 ans.

D'autres manifestations autour des cancers pédiatriques sont prévues durant ce mois de septembre. Le 29 septembre, avec le Dr Benjamin Faivre, oncopédiatre au CHU – site de Cayenne, Ophélie Manzano, assistante de service social au CHU – site de Saint-Laurent-du-Maroni animeront un afterwork sur l'oncopédiatrie, avec Onco Guyane, à 18h30, à la mairie de Saint-Laurent-du-Maroni.

S'inscrire.

♦ Formation à la bientraitance, avec le Creai

Le Centre régional d'études, d'actions et d'informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité (Creai) organise une formation Promouvoir la bientraitance, les 24 et 25 septembre à l'Accordeur, à Cayenne. Elle est destinée aux professionnels du médico-social.

S'inscrire.

♦ Rencontre sur le parcours endométriose, à Cayenne

Il y a un an était créée la filière EndoGuyane, consacrée à l'endométriose (lire la Lettre pro du 24 mai 2024). Son but est notamment de créer un parcours de prise en charge, de proposer des formations et de constituer un annuaire des professionnels de santé.

Le 25 septembre, la filière EndoGuyane organise une soirée d'information afin de présenter sa mission, ses acteurs ainsi que ses projets en cours et à venir. Cette rencontre s'adresse principalement aux professionnels de santé, et aux institutions. Elle se déroulera de 19h30 à 21h30, au Cercle des lumières, à Cayenne.

S'inscrire.

♦ Ciné-échanges autour du film Sauve qui peut

La plateforme ressources en éducation thérapeutique du patient (ETP) de Guyane promotion santé (GPS) propose un ciné-échanges autour du film Sauve qui peut, le 25 septembre à Cayenne. Il se déroulera à 19h30, à l'Eldorado. La soirée sera animée par GPS et l'équipe de formation en simulation du CHU. Seront abordés :

- La formation par la simulation à la relation et à la communication soignant-soigné ;
- Le questionnement des pratiques et du système par la mise en jeu expérientielle ;
- Le renforcement des compétences psychosociales et les qualités humaines ;
- L'empathie.

S'inscrire.

♦ Appel à candidatures pour l'université populaire de Médecins du Monde

Médecins du Monde organise sa première université populaire, les 28 et 29 novembre, à la maison des arts martiaux de Matoury, sur le thème « Santé pou tout moun, lutter contre les inégalités sociales de santé ». Ces journées prendront la forme de deux jours de rencontres autour d'un forum associatif des solidarités ainsi que de nombreuses activités telles des ateliers, des conférences, des animations artistiques « dans l'objectif de sensibiliser le grand public, les décideurs et les acteurs de la santé aux questions de santé pour toutes et tous en Guyane ». L'association lance un appel à participation à l'attention des personnes souhaitant proposer une activité. Les thèmes proposés seront les suivants :

- Accès aux droits ;
- Plantes alimentaires ou médicinales ;
- Alimentation ;
- Education à la vie affective, relationnelle et à la sexualité ;
- Enjeux liés à la diversité sexuelle et de genre ;
- Santé mentale ;
- Inégalités sociales de santé en Guyane ;
- Santé des grandes personnes ;
- Droits et santé sexuels et reproductifs ;
- Santé et handicap ;
- Santé et précarité ;
- Métiers de la promotion et de l'éducation à la santé.

S'inscrire avant le 17 octobre.

♦ Le parking public du CHU – site de Cayenne en travaux pendant deux mois

Le CHU Guyane – site de Cayenne informe ses usagers que des travaux de réfection du parking destiné au public seront réalisés du 15 septembre au 20 novembre. « Durant cette période, le stationnement sera partiellement inaccessible : seules quelques places resteront disponibles », indique l'établissement dans un communiqué.

« Afin de faciliter l'accès, un contrôle du circuit « dépôt-minute » sera mis en place. Les patients sont invités à se munir de leur convocation, qui devra être présentée à l'agent en charge de la gestion des véhicules.

Ci-dessus, un plan d'accès est mis à disposition pour accompagner les usagers dans leurs déplacements :

- En vert : le circuit piétons
- En rouge : le circuit dépôt-minute

Le CHU Guyane – site de Cayenne remercie l'ensemble du public pour sa compréhension et son respect de cette organisation temporaire. Ces travaux, nécessaires à l'amélioration de l'accueil et du confort des usagers, peuvent occasionner certaines contraintes et perturbations, pour lesquelles l'établissement les prie de l'excuser.

Ils bougent

Fabien Laleu, ancien directeur général adjoint de l'ARS Guyane et directeur général adjoint de l'ARS Martinique depuis 2022, a annoncé son départ, dans un message sur LinkedIn. Il précise se tourner « désormais vers de nouvelles fonctions au service des usagers, ainsi que vers un projet d'écriture : un ouvrage consacré au système de santé martiniquais ».

Didier Guidoni, qui a dirigé pendant trois ans le groupement hospitalier de territoire (GHT) Cœur-Grand-Est, qui rassemble les établissements de Bar-le-Duc Fains-Véel (Meuse), Verdun-Saint-Mihiel (Meuse) et Saint-Dizier (Haute-Marne), a quitté ses fonctions le 31 août. Avant cela, il avait dirigé le Centre Hospitalier de l'Ouest guyanais (Chog) de novembre 2020 à mars 2024.

Guillaume Icher, docteur en pharmacie, ancien chef de projet de la préfiguration du CHU à l'ARS puis responsable des centres de vaccination à l'hôpital de Cayenne, a été nommé directeur général des services de l'Université de Guyane. Maître de conférence à l'UFR santé, il succède à Christophe Chasseguet.

Actus politiques publiques santé et solidarité

♦ Installation du comité de suivi des Assises de la santé de l'enfant et de la pédiatrie

La ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles, Catherine Vautrin, a installé mercredi le comité de suivi des Assises de la santé de l'enfant et de la pédiatrie, annonce le ministère dans un communiqué. Cela fait suite aux Assises qui ont réuni l'ensemble des acteurs de la santé de l'enfant avec des conclusions rendues en mai 2024. Ce comité de suivi a

notamment pour mission de garantir la mise en œuvre des actions annoncées et d'évaluer régulièrement les progrès réalisés.

Ce comité est co-présidé par Adrien Taquet et le Pr Christèle Gras-Le-Guen, pilotes des assises. Il réunit des experts médico-scientifiques ainsi que l'ensemble des administrations centrales mobilisées sur la déclinaison des engagements des Assises. Les Assises de la pédiatrie et de la santé de l'enfant ont permis de bâtir une feuille de route ambitieuse autour de 4 axes essentiels pour l'avenir de nos enfants :

- Investir durablement dans la prévention auprès des parents, des enfants et adolescents ;
- Améliorer l'organisation et la prise en charge sanitaire des jeunes ;
- Améliorer plus spécifiquement la prise en charge et la réponse en matière de santé mentale des enfants et adolescents ;
- Faire de la France une nation leader dans la recherche et l'innovation en pédiatrie et santé de l'enfant.

Ce premier comité de suivi a permis d'effectuer un point d'avancement global des mesures en insistant sur les premières avancées et concrétisations :

- La mortalité infantile, avec l'annonce d'un registre permettant d'avoir une approche scientifique pour objectiver la situation et comprendre les causes précises de la mortalité infantile nécessaire ;
- La prévention, avec la poursuite des politiques de vaccination, l'élargissement des dépistages néonataux, la mise en œuvre de l'interdiction de fumer aux abords des lieux fréquentés par les enfants ou encore l'interdiction de l'usage des écrans pour les moins de 3 ans dans les lieux d'accueil du jeune enfant ;
- L'offre de soins avec la création d'une filière pédiatrie en soins médicaux et de réadaptation, le soutien à l'hospitalisation à domicile pédiatrique ou encore le renforcement des urgences pédiatriques ;
- La formation avec l'augmentation du nombre d'internes en pédiatrie en formation dans tous les territoires ;
- La santé mentale, à l'heure de la Grande Cause Nationale 2025, avec le renforcement des maisons des adolescents, l'annonce du plan « repérer, soigner, reconstruire » et les mesures des assises de la santé scolaire ;
- La recherche et l'innovation, et notamment les travaux de l'Institut Robert Debré du Cerveau de l'Enfant.

Offres d'emploi

♦ Le CHU recrute :

- Un **contrôleur de gestion** (temps plein). Consulter l'offre et candidater.
- Un **attaché de recherche clinique** pour le projet Guyaquali (CDD jusqu'au 14 septembre 2026, à pourvoir dès que possible). Consulter l'offre et candidater.

- Un **infirmier** pour la Pass du site de Saint-Laurent-du-Maroni (à pourvoir dès que possible). Consulter l'offre et candidater.

Agenda

Dimanche 7 septembre
► **Marche solidaire** de l'Association syndrome des ovaires polykistiques de Guyane, de 7 heures à 9 heures, au stade Daniel-Sinaï, à Matoury.

Mardi 9 septembre
► **SAFthon** à Macouria, avec le Dispositif spécifique régional de périnatalité (réseau Périnat). De 9 heures à 17 heures, stands fixes au guichet unique de Soula, au centre social Maud-Nadiré, au centre social de prévention de Soula et à la PMI de Tonate. Equipe mobile dans trois quartiers. Contact : 0694 24 80 81.

► **Comité de pilotage** de la Pass de ville et discussion autour de l'appel à manifestation d'intérêt de l'ARS, à 10 heures. S'inscrire.

Jeudi 11 septembre
► **Permanence sexologue** pour les personnes en situation de handicap, proposée par le groupe SOS Solidarités, de 14 heures à 17 heures, à Cayenne. Rendez-vous au tel:0694280488.

Du lundi 15 septembre au mercredi 17 septembre
► **Formation** gratuite à l'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues, proposée par la Fédération addiction, à Matoury. S'inscrire.

Jeudi 18 septembre
► **Deuxième journée des Jeux paralympiques de Guyane**, à partir de 9h30, au pôle culturel de Kourou.

►**Parlons IVG !** organisé par la CPTS, à 19h30, à la maison des jeunesses des Savanes, à Kourou, avec le Dr. Nadia Thomas, Présidente du réseau Périnat. S'inscrire.

►**Permanence sexologue** pour les personnes en situation de handicap, proposée par le groupe SOS Solidarités, de 14 heures à 17 heures, à Cayenne. Rendez-vous au 0694 28 04 88.

Samedi 20 septembre
►**Journée récréative** des enfants touchés par le cancer, organisé par Awono La'a Yana, dans le cadre de Septembre en or, au Break Club, à Rémire-Montjoly.

Dimanche 21 septembre
►**Sixième édition de la Course de la diversité**, organisée par la Fédération française du sport d'entreprise, de 16 heures à 18 heures, à la mairie de Rémire-Montjoly. S'inscrire.

Mercredi 24 septembre
► **Assemblée générale** de Guyane promotion santé (GPS), de 8h30 à 12h30. Bulletin d'adhésion à renvoyer d'ici au 3 septembre.

Jeudi 25 septembre
► **Ciné-échanges** autour du film Sauve qui peut, organisé par la plateforme ressources en éducation thérapeutique du patient (ETP) de Guyane promotion santé, à 19h30 au cinéma Eldorado, à Cayenne. S'inscrire.

► **Soirée d'information de la filière EndoGuyane** sur sa mission, ses acteurs et ses projets en cours et à venir, de 19h30 à 21h30. Au Cercle des lumières à Cayenne. S'inscrire.

Samedi 27 septembre
Septembre en or.
►**Formation à la thérapie narrative,** avec Hypnose Guyane, à Saint-Laurent-du-Maroni. S'inscrire.

Lundi 29 septembre
Septembre en or.
►**Chant et théât**re, à 15h30, au camp de la Transportation, à Saint-Laurent-du-Maroni.

►**Afterwork** sur l'oncopédiatrie, organisé par Onco Guyane, à 18h30, à la mairie de Saint-Laurent-du-Maroni, avec le Dr Benjamin Faivre, oncopédiatre au CHU – site de Cayenne, Ophélie Manzano, assistante de service social au CHU – site de Saint-Laurent-du-Maroni, le témoignage d'un parent. S'inscrire.

Mardi 30 septembre
► **Soirée de sensibilisation à l'addictologie**, organisée par la CPTS, avec le Dr Vanessa Leton, addictologue au Csapa de Cayenne. Présentation du repérage précoce et de l'intervention brève (RPIB) autour d'un cas pratique. S'inscrire.

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

Le message du jour

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Santé publique France

Agence régionale de santé Guyane
Directeur de la publication : Laurent BIEN
Conception et rédaction : ARS Guyane Communication
Standard : 05 94 25 49 89

www.guyane.ars.sante.fr

Cliquez sur ce lien pour vous désabonner